

BRUXELLES PATRIMOINES

Numéro spécial
Journées du Patrimoine
Région de Bruxelles-Capitale

Septembre 2017 | N° 23-24

Dossier **NATURE EN VILLE**

BRUXELLES PATRIMOINES

Numéro spécial

Journées du Patrimoine
Région de Bruxelles-Capitale

Septembre 2017 | N° 23-24

Dossier NATURE EN VILLE

BRUXELLES PATRIMOINES



Image de couverture

Parc des Étangs, Anderlecht
(É. Stoller, 2017 © SPRB).

DOSSIER

LE MUSÉE FORESTIER DU JARDIN BOTANIQUE DE BRUXELLES ET L'ARBORETUM DE TERVUEREN

DEUX INSTITUTIONS SŒURS CONÇUES PAR CHARLES BOMMER

ODILE DE BRUYN

DOCTEUR EN HISTOIRE,
CONSULTANTE EN HISTOIRE DU PAYSAGE

DENIS DIAGRE-VANDERPELEN

CHERCHEUR DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES,
JARDIN BOTANIQUE DE MEISE,
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

VALENTINE JEDWAB

ASPIRANTE F.R.S.-FNRS,
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

*LE RÉCENT VERSEMENT AUX ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
DES PAPIERS DE CHARLES BOMMER (1866-1938), RELATIFS À LA CRÉATION
DE L'ARBORETUM GÉOGRAPHIQUE DE TERVUEREN, ET LA CONFECTION DE
L'INVENTAIRE DE CE FONDS, ÉTAIENT UNE TROP BELLE AUBAINE.*

Grâce à ces documents jamais exploités et à ceux conservés au Jardin botanique de Meise, les auteurs de cet article ont voulu embrasser la genèse et la destinée de cet espace vert couché le long des limites de la Région de Bruxelles-Capitale, mais aussi de son pendant sec, « mort » : le Musée forestier du défunt Jardin botanique de l'État.

Ces quelques pages présenteront comment ces espaces nés autour de 1900, jumelés ou apparentés à maints égards, évolueront avec le temps et l'esprit du temps pour, dans un cas, ne laisser qu'une trace qui ne dit rien de son origine et, dans l'autre, ne garder qu'une fonction récréative, muette sur les pensées scientifiques, pédagogiques, artistiques et utilitaires de celui qui le fonda, éperonné par les ministères et encouragé par le Palais.

.....
**LE MUSÉE FORESTIER DU
JARDIN BOTANIQUE DE L'ÉTAT**

Au commencement, il y avait le Musée forestier. Comment et pourquoi voit-il le jour ? D'abord, parce que la Belgique, en cette fin de XIX^e siècle, importe du bois en quantité. En cause, entre autres, la raréfaction des forêts, notamment publiques, par aliénation et défrichement¹. Pareille dépendance apeure les milieux industriels et politiques, d'autant que la presse évoque la disparition galopante de la couverture boisée à l'échelle mondiale. Qui, dans ce cas, fournira la Belgique, et à quel prix ? Certains sont convaincus qu'on n'amortira l'inévitable « choc

ligneux » qu'à l'aide d'une gestion forestière scientifique, dégagée de la vision à court terme de la plupart des propriétaires privés². L'État paraît alors seul capable de gérer patiemment la forêt au profit du pays⁴. Par arrêté royal du 22 février 1893, il crée le Conseil supérieur des Forêts. Organe consultatif, il pensera l'avenir du manteau boisé national et conseillera le ministre de l'Agriculture en matière sylvicole. La même année, la Société centrale forestière publie son premier *Bulletin*⁵. Elle compte rapidement plus de mille membres. Le comte Amédée Visart de Bocarmé (1835-1924) préside les deux structures, qui doivent fédérer ceux que la question forestière intéresse, vulgariser ses enjeux, et délivrer des informations fiables sur la gestion des surfaces boisées et sur les usages et le commerce du bois⁶.

Mais, le Musée forestier doit également son existence à une... opportunité. Depuis le milieu du siècle, en effet, les pays s'affrontent lors de joutes non violentes, teintées de nationalisme : les expositions universelles⁷. Les visiteurs s'y comptent par millions. En 1897, le *Pavillon de la Forêt*, monté par l'administration de l'Agriculture dans le cadre de l'Ex-

position universelle de Bruxelles, connaît une affluence⁸ qui frappe le ministre. Aussi, lorsque les éclats de la fête se sont estompés, interroge-t-il le Conseil supérieur des Forêts : ne conviendrait-il pas de recycler ces collections en un musée permanent, pour les livrer à la curiosité du public⁹... public qui vient de s'élargir avec le droit de vote¹⁰ ? L'idée d'un tel musée avait déjà été effleurée par Visart de Bocarmé, en 1888, au moins¹¹... En Belgique, l'heure, il est vrai, est favorable aux musées. Ils constituent un enjeu pour ceux – les progressistes – qui militent pour l'élargissement du suffrage et de l'instruction publique¹². Cette politique de vulgarisation des connaissances sort vite de ce lit originel, encouragée, notamment, par l'encyclique *Rerum novarum* (1891) qui décrispe le monde catholique à propos de la question sociale¹³. D'ailleurs, un élargissement du suffrage – désormais censitaire tempéré par vote plural – est voté sous un gouvernement catholique, en 1893. Il détermine des stratégies de communication politique visant un public plus étendu et c'est dans ce contexte que s'inscrirait la création du Musée forestier¹⁴. Ajoutons que, pour le monde catholique d'alors, celui qui travaille ou possède la terre



Fig. 1
Musée forestier avec longs troncs de palmiers et vitrine [propriété de l'État belge, en prêt permanent à l'Agence Jardin botanique Meise].

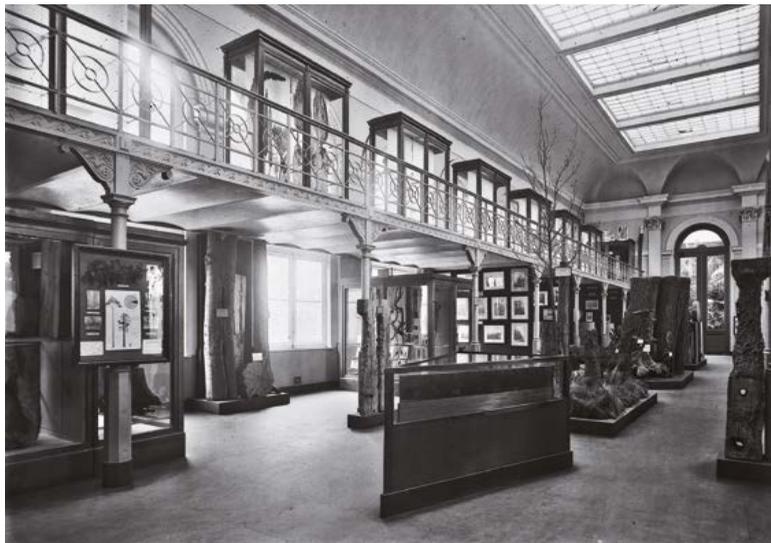


Fig. 2
Musée forestier avec, à l'avant-plan, un quartier de séquoia et, derrière, un diorama présentant un chevreuil empaillé [propriété de l'État belge, en prêt permanent à l'Agence Jardin botanique Meise].

est une cible électorale presque « naturelle »¹⁵. C'est ce public-là qui, dans un premier temps, outre la bourgeoisie commerçante et industrielle, devra, vraisemblablement, visiter le Musée forestier.

En 1898, Charles Bommer, membre du Conseil supérieur des Forêts, rédige le rapport de la commission chargée d'étudier le projet de musée forestier. Attaché au Jardin botanique de l'État et professeur à l'Université libre de Bruxelles, il y demeure, toutefois, un outsider. À l'ULB, il détient, en tout cas, les chaires de Botanique appliquée et de Géographie botanique¹⁶. Sa niche, ce sera donc la forêt, la Science appliquée et la Géographie botanique, d'où sa présence au Conseil et à la Société centrale forestière (dès 1896). Le rapport, donc, plaide pour l'instauration d'un musée forestier (et d'arboretums, pour le compléter)¹⁷. Quant à sa localisation, le ministre tranche : le Jardin botanique. Option économique et logique, dira-t-on : le site attire du « public », des flâneurs¹⁸ et dispose des ressources docu-

mentaires propres à répondre à toutes leurs questions. L'institution accueillera donc le musée et le nouveau conseil scientifique de celle-ci se voit imposer, par le ministre catholique, la nomination de Visart de Bocarmé. Ce dernier fait vite savoir que le Conseil supérieur des Forêts et lui-même veilleront à éviter toute dérive « trop botanique » ou « trop scientifique » du musée forestier¹⁹...

L'INSTALLATION DU MUSÉE

Les premiers échantillons destinés à former le Musée sont déposés au Jardin botanique en 1899. Geste qui trahit la puissance de sa motivation, le ministre de l'Agriculture, d'ordinaire regardant, accorde, pour cet objet, un supplément récurrent de dotation. Ceci dit, le tournant dans l'existence du Musée demeure la grande réforme imposée au Jardin botanique, en 1902²⁰. Bommer en tire profit, corseté, toutefois, par les attentes du monde politique. Le Musée – désormais officiellement ouvert au public – occupe de

vastes locaux et voit ses collections scindées en deux volets²¹. Ceux-ci traduisent une tension entre la science et la science vulgarisée, dont la présence au Jardin botanique inquiète les chercheurs, certains que leur dignité en pâtira²². Une césure claire est tracée, donc, entre les collections destinées aux chercheurs, et celles destinées au grand public. Celles-ci font appel aux derniers raffinements muséographiques : tableaux, graphiques, modèles, dioramas, etc. Le profane y trouvera de quoi nourrir son esprit ; l'entrepreneur, des informations propices au développement de ses activités (échantillons des essences indigènes et acclimatées, des bois importés en Belgique, correctement identifiés) (fig. 1 et 2). Le ministre, lui, y fera des voix...

Mais, le discours dédoublé – pour un public dédoublé – des collections du Musée forestier résonne aussi dans son pendant « vivant » et suburbain : l'arboretum que Bommer commence à planter à Tervueren²³. Signalons, sans toutefois déflorer un sujet qui sera déve-

UN FONDS INÉDIT ET MULTIFONCTIONNEL

Le fonds d'archives constitué par Charles Bommer sur l'arboretum de Tervueren¹ fut longtemps conservé au sein de l'Institut de Botanique de l'Université libre de Bruxelles, où il fut enrichi, après sa mort en 1938, par son assistante Simone Balle. Sur base de ces archives, Gaspard Jedwab, étudiant en Architecture de jardins et du paysage aux Écoles techniques horticoles provinciales de Mariemont au début des années 1980, analysa la valorisation des potentiels éducatifs de l'arboretum². Pour diverses raisons, ce dernier ne restitua les archives à l'Université qu'en 2014 et ce, selon les termes d'une convention stipulant 1/ leur conservation au sein de la Réserve précieuse, 2/ leur numérisation [réalisée grâce au Plan PEP'S], 3/ leur accessibilité et 4/ la distribution d'une copie numérique à la Fondation CIVA. Enfin, un inventaire du fonds fut réalisé juste avant sa numérisation³.

DONNÉES MATÉRIELLES

Les archives constituent 1,65 m courant, c'est-à-dire quinze boîtes d'archives⁴ cotées du numéro (ARC-ULB-BOM) 00001 à 01620. La tranche chronologique des archives s'étend principalement de 1902 à

1938, bien que quelques documents ultérieurs y furent ajoutés, probablement par Simone Balle. La majorité des pièces sont assurément de la main de C. Bommer, sinon des divers collaborateurs appelés à participer au projet. Par la diversité du millier de documents qu'il comprend, le fonds est d'un intérêt exceptionnel tant historique, botanique, sylvicole que paysager. Il compte en effet un important lot de documents manuscrits; plusieurs croquis, plans et cartes topographiques; une impressionnante collection photographique dont les annotations au verso en font les témoins de la croissance des essences en Moyenne Belgique; et, enfin, les inventaires cartographiques regroupant toute la documentation propre à chaque groupe géographique, véritables «états des lieux» intermédiaires entre la création de l'arboretum et sa situation actuelle.

PRÉSENTATION DE L'INVENTAIRE

L'inventaire se décline en deux versions dont le niveau de précision diffère: une succincte table des matières (inventaire n°1) et un tableau Excel réalisé pour la numérisation décrivant de façon détaillée chaque pièce (inventaire n°2). Il comprend quatre sections représentant les archives relatives 1/ à la

présentation de l'arboretum; 2/ au catalogue botanique; 3/ aux groupes géographiques; 4/ aux arboreturns étrangers.

Toutes les décisions méthodologiques prises dans le but d'envisager au mieux les attentes du chercheur, d'accompagner et de faciliter ses démarches, trop longues à détailler ici, sont explicitées dans l'introduction de l'inventaire n°1.

NOTES

1. Archives de l'Université libre de Bruxelles [ULB], Archives de Charles Bommer - Arboretum de Tervuren 1902-1948. Une copie numérique est également disponible à la Fondation CIVA, Département Jardin, Paysage et Écosystème urbain (anc. Bibliothèque René Pechère).
2. JEDWAB, G., *L'arboretum de Tervuren, esquisse pour un meilleur usage de ses capacités informatives*, La Hestre, 1982; JEDWAB, G., «L'invitation au voyage de l'Arboretum de Tervuren: passer en un jour du Chili en Chine et du Canada... à la forêt de Soignes», *Le Soir*, 5 août 1983, p. 6; Id., «L'Arboretum de Tervuren, une allégorie forestière des régions tempérées - Het Arboretum van Tervuren», in *Maisons d'hier et d'aujourd'hui - De woonstede door de eeuwen heen*, LIX, 1983, p. 76-87.
3. JEDWAB, V., *Inventaire des Archives de Charles Bommer - Arboretum de Tervuren 1902-1948*, Bruxelles, 2014 (établi avec la collaboration de TIBAUD, S. et de BARBE, B.).
4. Un mètre courant = 9 boîtes.

loppé ailleurs dans cette contribution, que le botaniste y crée un support pour ses enseignements et un programme de recherche. Sous une vocation aux sciences appliquées, chères au ministère de l'Agriculture, gît, donc, une mission pédagogique universitaire et de science «pure» (fig. 3).

MUTER POUR S'ADAPTER

Bommer, devenu conservateur de la section des Musées du Jardin botanique, continue, jusqu'à sa mort, à défendre l'utilité de son arboretum et à tenter de maintenir les collections du Musée forestier en bon état... Mais, la question du transfert du Jardin botanique hors de la ville - lancé juste avant la Seconde Guerre

mondiale, le déménagement ne se termina qu'en 1973 - met toute l'institution à rude épreuve. Si le Musée connaît encore quelques accroissements et petits travaux, son statut y est, visiblement, secondaire: on y stocke du matériel, sa petite équipe est prêtée aux autres départements²⁴, etc. De plus en plus souvent, aussi, elle participe à de grands événements populaires et organise



Fig. 3

Vitrine du Musée forestier présentant des dessins de résineux, effectués par la célèbre Hélène Durand (1883-1934), probablement dans les années 1930 (propriété de l'État belge, en prêt permanent à l'Agence Jardin botanique Meise).

des expositions temporaires: reconnaissance d'une expertise muséologique, certes, mais aussi signe d'une mutation prochaine en un service pédagogique. Parmi les missions du Jardin botanique, en effet, l'éducation du public n'a cessé de prendre de l'importance depuis la fin du XIX^e siècle, en étroite corrélation avec la démocratisation de la société (élargissements successifs du droit de vote et de la population scolarisée) et avec le développement des loisirs et des *mass media*. Ce processus ne s'est pas fait sans résistance, d'ailleurs. Combien significatifs sont, dès lors, les mots que le directeur du Jardin botanique signe, quelques décennies plus tard, dans ses rapports annuels: commençant par évoquer des activités déployées dans le cadre «des relations publiques et de l'éducation du public»²⁵, il en vient bientôt à ne plus parler –lapsus révélateur?– que des activités de «relations publiques»²⁶ (1974)! Le Service dit «des Musées» a, alors, déjà cessé d'exister, à la suite d'arrêtés de 1965 réorganisant les établissements scientifiques de l'État²⁷. Ses collec-

tions muséales ont été transmises à un service regroupant la bibliothèque, la documentation et le service éducatif. Ses collections scientifiques ont été, quant à elles, versées aux herbiers²⁸. Pourtant, durant les décennies que dura le transfert du Jardin botanique à Meise, on n'avait jamais cessé de projeter la réinstallation –dans de somptueux bâtiments, éventuellement²⁹– du Musée forestier. Ceci posé, lorsque, à la fin des années 1970, tout le personnel aura quitté Bruxelles, les plus grosses pièces du Musée y occuperont encore une partie du bâtiment néoclassique. On pense même l'y maintenir, quand des différends entre le ministère de l'Agriculture et le nouveau propriétaire du bâtiment, la future Communauté française de Belgique, imposent son déménagement à Meise³⁰. Une commission y planchera bientôt sur l'avenir de ces collections, remises au petit bonheur dans les nouveaux locaux. Elle conclura à l'impossibilité, par manque de moyens financiers et humains, apparemment, de ressusciter le Musée forestier³¹.

L'ARBORETUM DE TERVUEREN, PENDANT VIVANT ET SUBURBAIN DU MUSÉE FORESTIER

L'arboretum de Tervueren est né, d'une part, de la conjonction d'intérêts scientifiques, écologiques, sylvicoles et didactiques et, d'autre part, de préoccupations urbanistiques, hygiénistes, paysagères et esthétiques. Deux hommes d'une envergure exceptionnelle, aux visions différentes mais complémentaires, furent à l'origine de sa création en 1902: d'un côté, le botaniste Charles Bommer; de l'autre, le roi Léopold II. Le spécialiste de la Géographie botanique avait le souhait d'aménager un arboretum d'un type nouveau, où les essences seraient regroupées selon leur région d'origine (fig.4), leur mode d'association à l'état naturel et leurs affinités écologiques plutôt que selon l'ordre systématique, comme cela se pratiquait habituellement (par exemple, à l'arboretum de Groenendael, créé en 1897); ce lieu constituerait à la fois un champ d'études scientifiques et sylvicoles sur l'acclimatation des essences exotiques en Belgique et un outil pédagogique inédit. Dans le cadre de sa politique urbanistique pour Bruxelles et de sa donation à l'État belge du domaine de Tervueren en 1900, le souverain, quant à lui, entendait créer ou conserver, à proximité de la capitale, «des espaces libres avec des décorations naturelles, et cela dans l'intérêt de l'esthétique et de l'hygiène.»³² Afin de leur offrir les conditions de développement d'une forêt naturelle, les essences étrangères furent plantées dans une jeune futaie sur taillis, âgée d'une trentaine d'années, le bois des Capucins: situé entre le parc de Tervueren et la forêt de Soignes, celui-ci avait été défriché dans la première moitié du XIX^e siècle, avant d'être racheté par Léopold II et reboisé.

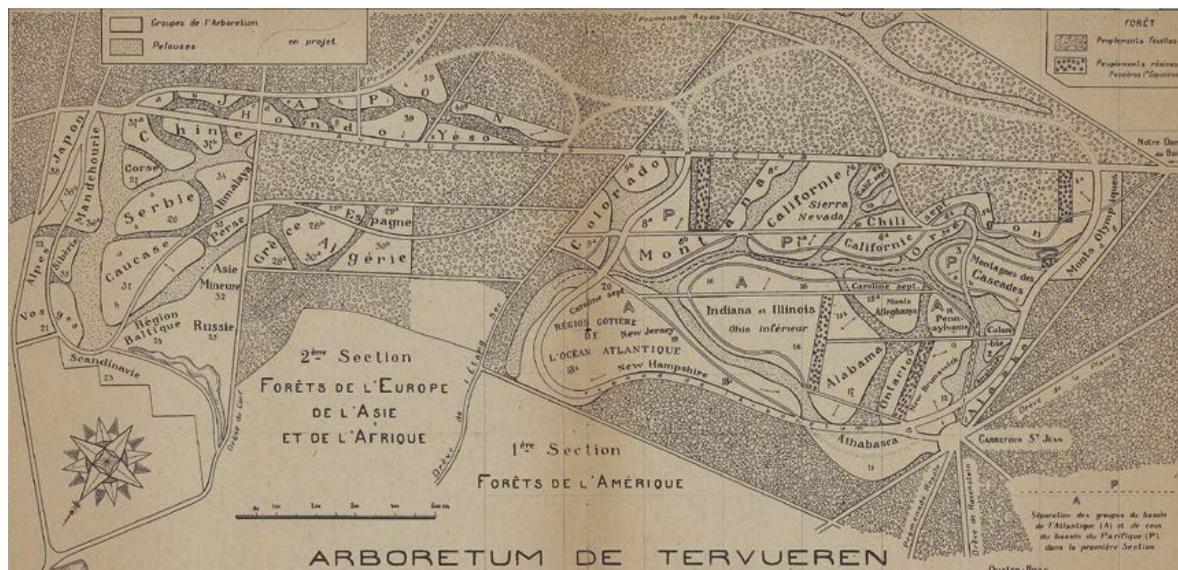


Fig.4 Plan de l'arboretum de Tervueren. Types de forêts des régions tempérées, juin 1923 (ARC-ULB-BOM, 00028-002).

« LE PLUS REPOSANT DES PARCS PAYSAGERS »

L'arboretum qui vit le jour sous cette double impulsion était unique à plus d'un titre: outre le fait qu'il n'était pas simplement une collection d'arbres, mais bien un arboretum de forêts –c'est-à-dire la reproduction à une échelle réduite des différents types de forêts du monde sous les climats tempérés³³, il présentait, avec son réseau de chemins, ses étangs et ses vallons naturels transformés en prairies pour les besoins du dégagement et de la vue des groupes de plantations, une indiscutable valeur esthétique et paysagère, ce qui en fit un lieu de promenade apprécié des citoyens bruxellois en quête d'illusion de nature intacte et de tranquillité (fig.5 et 6), ainsi qu'une source d'inspiration pour les créateurs de parcs publics comme privés³⁴. Dans une note manuscrite (non datée) conservée dans le fonds Bommer-Arboretum de Tervueren des Archives de l'Université libre de Bruxelles, le botaniste expose ses idées relatives à l'aménage-

ment des chemins de l'arboretum et témoigne d'une réelle sensibilité à la fonction de plaisance de son parc: «Ce réseau de chemins ne doit pas servir à la vidange, il est exclusivement réservé à la promenade et doit être enherbé (genre prairies Golf) pour l'aspect [...]. Le grand avantage de l'herbe est d'abord l'aspect (grands parcs anglais, visites de Kew) ensuite d'éviter la poussière qui souille les arbres et la boue pour les promeneurs.»³⁵ En 1920, il pouvait affirmer non sans une pointe de fierté:

«Les espaces libres et les paysages variés qui résultent de l'établissement de l'arboretum, font du bois des Capucins une promenade vraiment agréable [...]. Il n'existe rien d'analogue aux environs de la capitale, car le Bois de la Cambre est trop fréquenté pour offrir aux amateurs de grand air un cadre aussi reposant et aussi naturel.»³⁶ Douze ans plus tard, le célèbre architecte de jardins Jules Buysens considérerait ce lieu comme «le plus beau, le plus vrai, le plus reposant des parcs paysagers.»³⁷

Fig.5 Vallon naturel transformé en prairie à l'arboretum de Tervueren (ARC-ULB-BOM, 00077).



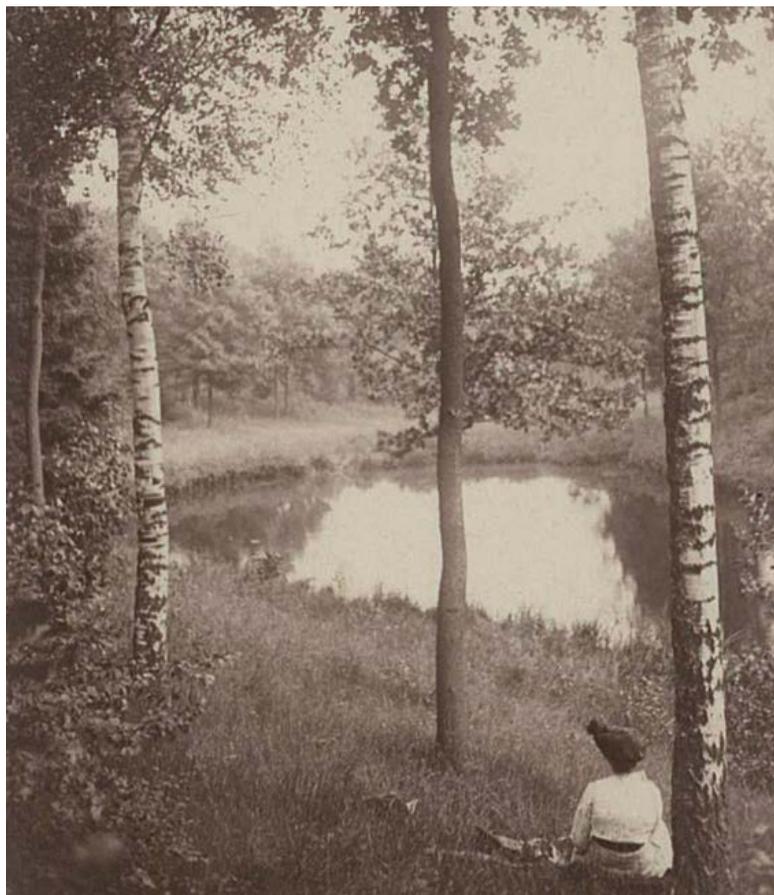


Fig. 6

En quête de tranquillité et d'illusion de nature intacte, 1914 (ARC-ULB-BOM, 00052-A).

UN BOTANISTE ARCHITECTE DU PAYSAGE ?

Outre le concepteur scientifique, Bommer fut également l'artiste et l'architecte paysagiste de l'arboretum, comme en témoignent des notes et des dessins issus du fonds Bommer-Arboretum de Tervueren (fig. 7 et 8). Sans qu'on puisse déterminer qui a le plus influencé l'autre, il est hautement probable qu'il y ait eu un important échange d'idées et de savoir-faire entre le botaniste et l'architecte paysagiste Louis Van der Swaelmen (père), tous deux membres du Conseil supérieur des Forêts. Au cours de la séance du 15 mars 1898 de cet organe, Van der Swaelmen prit la parole à plus d'une

reprise lorsque les discussions portèrent sur la création d'un arboretum: il souhaitait que le pendant vivant du Musée forestier ne fût pas un simple jardin botanique mais que les arbres fussent cultivés, autant que possible, dans des milieux diversifiés se rapprochant des conditions de sol et de climat où ils se trouvaient à l'état de nature³⁸. Son avis fut entendu et suivi par Bommer.

À la même époque, Van der Swaelmen fut nommé inspecteur des Plantations de l'État, avec pour mission de créer et d'entretenir les parcs et les sites traversés par l'avenue de Tervueren, ainsi que les bois, les squares et les jardins qui s'y rattachaient. À ce titre, il contribua à la création, de 1897 à

1908, du parc de Woluwe, principalement de la partie haute ou arrière de celui-ci. En 1901, il exposa dans un rapport sa philosophie des plantations pour ce projet, proche de celle adoptée peu de temps après à l'arboretum: «Tout d'abord, il y a à observer une règle générale, déduite d'une loi de la nature et que jamais le paysagiste ne peut enfreindre sous peine de tomber dans un non-sens et de créer une œuvre banale, hétéroclite et contre nature. C'est la loi de l'habitat naturel des plantes. La dendrologie et l'enseignement de la botanique apprennent que tout végétal naît et croît spontanément dans le milieu de prédilection où tout est approprié à ses besoins. De là est venue pour le paysagiste cette règle qui l'oblige de mettre les plantes qu'il emploie, autant que faire se peut, dans les mêmes conditions de vie que celles du lieu originnaire où ces plantes croissent spontanément.»³⁹ En 1905, Van der Swaelmen aîné proposa à l'Ingénieur principal des Ponts et Chaussées Julien Beyaert de planter deux profondes vallées du nouveau parc en restant «dans le caractère de la nature à cet endroit»: selon lui, les lieux s'y présenteraient de telle manière à former un site constitué presque exclusivement d'arbres et d'arbustes toujours verts. Autour de vastes prairies, les espèces résineuses seraient plantées par groupes et massifs «suivant un dispositif pittoresquement agencé»⁴⁰... comme à l'arboretum de Tervueren. Les affinités et les échanges intellectuels entre l'architecte paysagiste, qui avait un important bagage de connaissances scientifiques et botaniques, et le professeur de géobotanique ne sont sans doute pas étrangers au fait qu'il existe une certaine parenté de style et de conception entre l'arboretum et la partie la plus «sauvage» du parc de Woluwe⁴¹.

L'HÉRITAGE DE CHARLES BOMMER

Ces quelques pages, trop sommaires, ont croqué le bouquet des conditions qui présidèrent à la création de deux organes aux origines, certes, communes, mais dont les destinées devaient, cependant, diverger. Rappelons que, tant le Musée forestier de feu le Jardin botanique de l'État que l'arboretum géographique de Tervueren, plongent leurs racines dans des préoccupations

prioritairement économiques et politiques –jusque dans leur activité de propagande, pour ces dernières– de la fin du XIX^e siècle, qu'on dénomma «question forestière». Là, sans doute, gît le premier moteur.

Une autre caractéristique rapproche ces collections –l'une «morte», l'autre vivante–: leur créateur et metteur en scène, Charles Bommer. Le professeur de botanique, membre éminent de la Société royale de Botanique de Belgique et chercheur

au Jardin botanique de l'État, a pensé et façonné, corseté par des considérations extérieures à la science «pure», il est vrai, l'une et l'autre. Un lien intellectuel court entre le Musée et l'arboretum, qu'éclaire la carrière scientifique et pédagogique de Bommer, donc. Dans un cas comme dans l'autre, l'homme a profité de possibilités ouvertes par le monde politique, et par la Couronne, pour réaliser un projet... «amphibie»: à Bruxelles, la vulgarisation de la problématique forestière

CHARLES BOMMER ET L'ASSOCIATION LE NOUVEAU JARDIN PITTORESQUE

La philosophie «écologique» des plantations appliquée par Charles Bommer à l'arboretum de Tervueren inspira plusieurs créateurs de jardin, tant amateurs que professionnels, regroupés au sein du *Nouveau Jardin Pittoresque*, association créée à Bruxelles en 1913 à l'initiative de deux architectes paysagistes, Louis Van der Swaelmen junior et Jules Buysens.

Dans un article du bulletin du *Nouveau Jardin Pittoresque* paru en 1932, soit 30 ans après la plantation de l'arboretum, Buysens relata une visite récente au bois des Capucins, destinée aux membres du groupement et conduite par Charles Bommer en personne, qui en était membre depuis l'origine. L'architecte paysagiste saisit l'occasion de souligner la parenté de conception et d'approche entre l'arboretum géographique et les jardins s'inscrivant dans le courant «néo-pittoresque»: «M. Bommer, alors déjà professeur à l'Université libre de Bruxelles, conçut la nécessité d'un tel arboretum pour l'étude rationnelle des essences des régions tempérées pouvant vivre sous notre cli-

mat, tout comme *Le Nouveau Jardin Pittoresque* a voulu réunir dans nos jardins modernes, toutes les fleurs des régions tempérées susceptibles de se plaire chez nous.»¹

Outre l'acclimatation et la culture de plantes inconnues jusqu'alors en Belgique, la question du milieu, de l'habitat naturel des végétaux et des relations entre eux étaient, dans les deux cas, au centre des préoccupations. On cherchait, dans les jardins «modernes» du *Nouveau Jardin Pittoresque*, à reconstituer à échelle réduite différents milieux naturels indigènes ou exotiques et à y regrouper des plantes adaptées à ces environnements spécifiques: massifs irréguliers de plantes vivaces herbacées, grande nouveauté pour l'époque, rocailles de flore alpine, également inédites, murailles fleuries, pelouses émaillées de plantes bulbeuses, coins sauvages réservés aux plantes indigènes, scènes aquatiques avec la flore des eaux et des marécages...² Si ces expériences avaient un caractère hautement artificiel et apprêté, en dépit des discours et des apparences, elles ouvrirent cependant la voie à une intéressante réflexion et à des pratiques innovantes, certes contestables du point de vue de l'écologie contemporaine et marquées par des

échecs, mais le plus souvent fort réussies sur le plan esthétique.

Plusieurs jardins bruxellois de l'entre-deux-guerres peuvent être rattachés à cette tendance: parmi les plus connus, il faut citer le jardin botanique de l'Université libre de Bruxelles, au Rouge-Cloître, dû au botaniste Jean Massart, éminent collègue de Charles Bommer, et à Jules Buysens; le parc Tournay-Solvay à Boitsfort, avec son *Lady's Garden* de vivaces (actuelle «rose-raie»), et le jardin de la villa van Buuren à Uccle, tous deux également aménagés par Jules Buysens.

Même si l'arboretum était assez unique en son genre, ne fût-ce que par ses dimensions, l'esprit et les concepts de la géographie botanique, discipline favorite de Charles Bommer, ont essaimé largement.

NOTES

1. BUYSSENS, J., «Une visite à l'Arboretum de Tervueren», in *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, automne 1932, p. 210.
2. VAN BILLOEN, A., *Le Nouveau Jardin Pittoresque. Association Nationale pour la Rénovation dans l'Art des Jardins. Son programme*, Bruxelles, 1913.

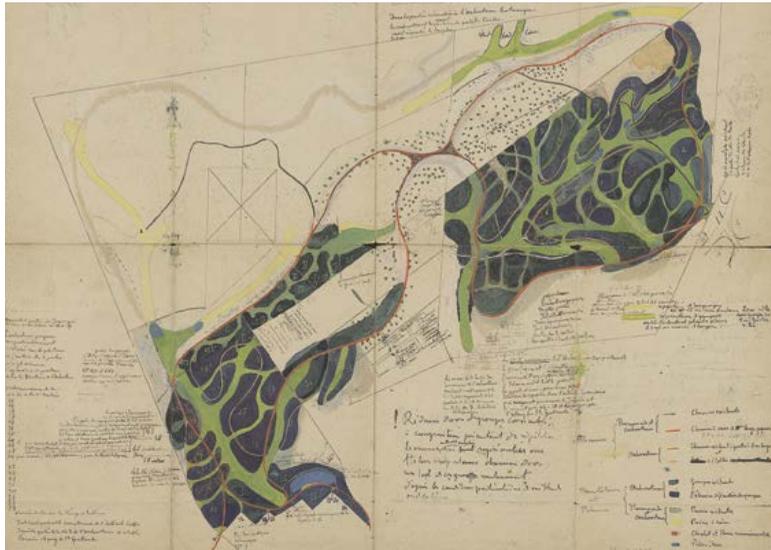


Fig. 7
Projet pour la poursuite de l'aménagement de l'arboretum de Tervueren, par Charles Bommer, vers 1907 (ARC-ULB-BOM, 00023).



Fig. 8
Dessin représentant probablement l'arboretum de Tervueren, 26 novembre 1908 (ARC-ULB-BOM, 00031).

belge permit l'établissement d'une collection scientifique dendrologique de référence; à Tervueren, une démarche sylvicole expérimentale, pratique, semblait couvrir un programme phytogéographique et pédagogique dominant... dont la sensibilité artistique et l'hygiénisme ne sont pas absents. Mais, ces faux jumeaux devaient bientôt trancher les liens qui les unissaient: l'arboretum imparfait, ravi à son créateur

avant sa mort, devint, et n'est plus, qu'un somptueux site de promenade, dépourvu, ou presque, de prétentions scientifiques; la Section des Musées du Jardin botanique –qu'incarnait le seul Musée forestier– a disparu, mais pas sans donner naissance –signe des temps– à un service éducatif, ou de communication.

Toutefois, la Belle au Bois dormant serait près de se réveiller:

un nouveau musée devrait bientôt voir le jour, recyclant et modernisant les collections que Bommer avait, le premier, installées dans l'institution bruxelloise. Il élargira l'offre touristique et de vulgarisation scientifique du Jardin botanique Meise. Comment, pour clore et résumer ces lignes, ne pas souligner, une fois encore, le fait que chercheurs, sciences et lieux de production scientifique demeurent sertis dans leur siècle et obligés de composer avec une multitude de variables, éventuellement prosaïques? L'histoire –les histoires?– du Musée forestier et de l'arboretum de Tervueren en apportent la démonstration éclatante.

NOTES

1. TALLIER, P.-A., *Forêts et propriétaires forestiers en Belgique de la fin du XVIII^e siècle à 1914: histoire de l'évolution de la superficie forestière, des peuplements, des techniques sylvicoles et des débouchés offerts aux produits ligneux*, Bruxelles, 2004, p. 588 sqq., entre autres.
2. *Ibid.*, p. 578 sqq.
3. *Ibid.*
4. On verra, par exemple: *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique [BSCFB]*, II, 1895, p. 105 sqq.; *BSCFB*, III, 1896, p. 15-27 et 703-706.
5. TALLIER, P.-A., *op. cit.*, p. 574 sqq.
6. *BSCFB*, I, 1893, p. 16-18.
7. SCHWARTZ, V. R., PRZYBLYSKI, J. M., *The Nineteenth-Century Visual Culture Reader*, New York, 2004, p. 122 sqq.
8. *BSCFB*, IV, p. 651-661 et 826-828.
9. *BSCFB*, V, 1898, p. 2-13. On notera que Visart de Bocarmé avait précédemment suggéré ce recyclage du pavillon. Voir: *BSCFB*, IV, 1897, p. 826-828.
10. DE DENECKERE, G., «Les turbulences de la Belle Époque, 1878-1905», in *Nouvelle Histoire de Belgique. 1: 1830-1905*, Bruxelles, 2005, p. 71-94.
11. DIAGRE-VANDERPELEN, D., *The Botanic Garden of Brussels: Reflection of a Changing Nation*, Meise, 2011, p. 169.

12. NYS, L., *De intrede van het publiek. Museum bezoek in België 1830-1914*, Louvain, 2012, p. 253-310, entre autres.
13. L'encyclique *Rerum novarum* marque la naissance officielle du catholicisme social et la prise en compte, par Rome, des spécificités de la question sociale telle que posée par le siècle finissant. Cette nouvelle attitude élargissait l'offre politique catholique qui avait été surtout marquée, durant les dernières décennies précédentes, par l'intransigeance ultramontaine. Désormais, le catholicisme politique se dotait d'un discours capable de contrer celui du socialisme dont la progression ne laissait pas de l'inquiéter. Voir MAYEUR, J.-M., PIETRI, Ch. et L., VAUCHEZ, A., VENARD, M., *Histoire du christianisme. Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, tome XI, Desclée, 1995, p. 489 sqq.
14. DIAGRE-VANDERPELEN, D., *op. cit.*, p. 170-171.
15. VAN MOLLE, L., *Katholieken en Landbouw. Landbouwpolitiek in België, 1884-1914*, Universitaire Pers Leuven, 1989, p. 170- 171 ; DIAGRE-VANDERPELEN, D., *op. cit.*, p. 166.
16. *Ibid.*, p. 157.
17. *BSCFB*, V, 1898, p. 2-13 et 409-418 (discussion).
18. Archives du Jardin botanique [Meise] [AJB], 84 ; *BSCFB*, VII, 1900, p. 35-37 et *BSCF*, XIX, 1912, p. 445-446.
19. *BSCFB*, VII, 1900, p. 38.
20. Après le long directorat de François Crépin (1876-1901), une réforme du fonctionnement et de la structure du Jardin botanique de l'État est apparue nécessaire au ministère de l'Agriculture, qui désirait rendre l'institution plus utile – politiquement et économiquement, entre autres choses –, et plus rationnelle dans son fonctionnement. La vulgarisation du savoir y fut plus poussée et l'étude de la flore du Congo y fit son entrée officielle, pour ne citer que les aspects les plus importants de la réforme.
21. DIAGRE-VANDERPELEN, D., *op. cit.*, p. 198 sqq.
22. *Ibidem*, p. 205-207 et AJB, 646, Note de Charles Bommer sur les conférences de vulgarisation au Jardin botanique, s.d.
23. DIAGRE-VANDERPELEN, D., *op. cit.*, p. 199-200.
24. Jardin botanique de l'État, rapports annuels 1945, 1949, 1950, 1953, 1954, 1956, 1961 à 1965.
25. Jardin botanique de l'État, rapport annuel 1973.
26. Jardin botanique national de Belgique, rapport annuel 1974.
27. Jardin botanique de l'État, rapports annuels 1965 et 1966.
28. Jardin botanique de l'État, rapport annuel 1966.
29. AJB, 751, farde 1.
30. Jardin botanique national de Belgique, rapport annuel 1980.
31. CLARYSSE, R., ancien directeur de la bibliothèque du Jardin botanique national de Belgique, comm. pers. (août 2016).
32. « Donation faite à l'État par S. M. Léopold II », *BSCFB*, VII, 1900, p. 532.
33. ULB, Archives de Charles Bommer – Arboretum de Tervuren 1902-1948, 00008.
34. BOMMER, C., « L'arboretum de Tervueren », *Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Bruxelles, 25 au 30 juillet 1932. Extrait des comptes rendus de la 56^e session*, Paris, 1932, p. 245-249 [ULB, Archives de Charles Bommer – Arboretum de Tervuren 1902-1948, 00002].
35. ULB, Archives de Charles Bommer – Arboretum de Tervuren 1902-1948, 00154 ; voir aussi 00183.
36. ULB, Archives de Charles Bommer – Arboretum de Tervuren 1902-1948, 00010, Note du 30 septembre 1920.
37. BUYSENS, J., « Une visite à l'Arboretum de Tervueren », *Le Nouveau Jardin Pittoresque*, automne 1932, p. 221.
38. « Conseil supérieur des forêts. Session de 1898. Séance du 15 mars 1898 », *BSCFB*, V, 1898, p. 408-419.
39. Archives générales du Royaume [AGR], Fonds Administration des Ponts et Chaussées. Routes, 179, Rapport du 16 décembre 1901.
40. AGR, Fonds Administration des Ponts et Chaussées. Routes, 179, Rapport du 28 mars 1905 et lettre du 10 avril 1905.
41. FONDU LANDSCAPE ARCHITECTS, DE BRUYN, O., *Parc de Woluwe. Étude historique et paysagère*, réalisée pour Bruxelles Environnement, 2013-2015.

.....

The Forest Museum of the Botanical Garden of Brussels and the Tervuren Arboretum. Two sister institutions designed by Charles Bommer

.....

This contribution, partially based on an extensive collection of archives recently catalogued and made available to the public, recounts the creation of the Forest Museum of the Botanical Garden of Brussels and the Tervuren geographical Arboretum at the turn of the 19th and 20th centuries. The authors emphasise the variable nature of the reasons behind the creation of these two spaces and how Charles Bommer (1866-1938) succeeded in imprinting them with the essentials of his scientific and educational thinking, while at the same time taking into account the requirements of the public authorities. This work also summarises the developments that these two spaces, subject to pressures from a changing Belgian society, have undergone up to the present day.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Lesecque,
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes
et Brigitte Vander Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Paula Dumont et Julie Coppens

COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Bruno Campanella,
Anne De Bardzki-Granon,
Odile De Bruyn, Yannick Devos,
Denis Diagre, Paula Dumont,
Eric Hennaut, Valentine
Jedwab, Roger Langohr,
Catherine Leclercq, Géry Leloutre,
Isabelle Leroy, Hubert Lionnez,
Michel Louis, Cristina Marchi,
Elena Marinova, Cristiano Nicosia,
Luc Teper, threetwoshoot,
Brigitte Vander Bruggen,
Ann Voets, Luc Vrydaghs

TRADUCTION

Gitracom, Ubiquis

RELECTURE

Martine Maillard, Ann Degraeve
et le comité de rédaction

GRAPHISME

La Page sprl

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION

DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Constantin Brodzki, Danielle Scherens

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, Directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine de
la Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80,
1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout
droit de reproduction, traduction
et adaptation réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et
Sites - Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR – Archives générales du Royaume
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
Département JPEU – Département
Jardin, Paysage et Écosystème urbain
IRSIA – Institut pour l'Encouragement
de la Recherche scientifique dans
l'Industrie et l'Agriculture
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut
royal du Patrimoine artistique
MVB – Musée de la Ville de Bruxelles
MRAH – Musées royaux d'art et histoire
SPRB – Service public
régional de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2017/6860/017

*Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de
titel «Erfgoed Brussel».*



Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La Forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

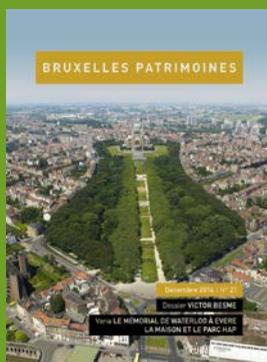
017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

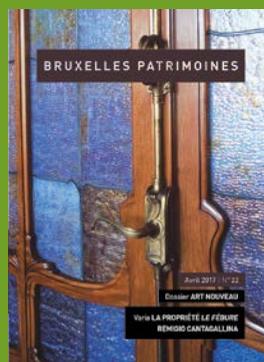
Derniers numéros



019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles



021 - Décembre 2016
Victor Besme



022 - Avril 2016
Art nouveau



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

20 €



ISBN 978-2-87584-145-2